



HAL
open science

Entre sexualité, maternité et abandon, quelle adolescence pour les filles pauvres ?

Rose-Myrliie Joseph, Rose-Myrliie Joseph

► **To cite this version:**

Rose-Myrliie Joseph, Rose-Myrliie Joseph. Entre sexualité, maternité et abandon, quelle adolescence pour les filles pauvres?. 1 L'adolescence dans le monde, le monde de l'adolescent (colloque international), Université de Bourgogne Franche-Comté – UB, Dijon, Mar 2018, Dijon, France. hal-04299070

HAL Id: hal-04299070

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-04299070v1>

Submitted on 22 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre sexualité, maternité et abandon, quelle adolescence pour les filles pauvres ?¹

Rose-Myrllie Joseph²

Introduction

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) présente l'adolescence en fonction d'une tranche d'âge (10-19 ans). Les recherches de Mead (1928) ou Lutte (1991) montrent que l'adolescence est une construction sociale. Dans le cas des filles pauvres en Haïti, on pourrait questionner son existence même. Ces filles passent-elles directement de l'enfance à l'âge adulte ? J'explique leur adultisation forcée par la maternité qui se présenterait comme un rite de passage de l'enfance à l'âge adulte. Il est donc important d'analyser le contexte d'évolution de ces jeunes filles, ainsi que les formes de parentalité ayant marqué leur histoire familiale et qu'elles risquent de reproduire. Dans ma thèse de doctorat (2015), j'ai analysé le récit de vie de différentes femmes haïtiennes, en utilisant notamment l'arbre généalogique. Parce qu'il aide à investiguer sur le passé et le présent, cet outil a permis à ces femmes, mères et grand-mères, de me raconter leur adolescence, ainsi que celle de leurs filles. Cet outil rend visible des souffrances dans la parentalité, une sexualité marquée par la peur d'aimer. Ces résultats rencontrent ceux que j'avais déjà analysés en 2006 dans un mémoire sur la sexualité des filles adolescentes de familles pauvres à Solino, quartier populaire de Port-au-Prince. Ma réflexion se fonde ainsi sur ces deux recherches et s'alimente de mon expérience professionnelle à la Fondation pour la santé de la reproduction et l'éducation familiale (FOSREF-Haïti, 2004-2005), de mes engagements de jeunesse dans la lutte pour la santé sexuelle, notamment avec le Volontariat pour le Développement d'Haïti (VDH, 1999-2000). Après un coup d'œil sur les risques de grossesse en Haïti, j'analyserai la paternité marquée par l'abandon et la forme de maternité qu'elle engendre. Enfin je regarderai les conséquences de tout cela sur la sexualité des adolescentes.

Exposition à la grossesse et surresponsabilisation des femmes

Les discours institutionnelles sur Haïti associent souvent la sexualité aux risques et à la violence, avec un regard discriminant que critique notamment Farmer (1996) quant à l'image des haïtien-ne-s face au VIH-Sida aux États-Unis d'Amérique (USA). Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP, 2014) exprime une insatisfaction face à la santé des adolescent-e-s et jeunes, en notant par exemple une initiation précoce des rapports sexuels. Sans défendre un optimisme ou un pessimisme sexuel par rapport aux adolescent-e-s, il est important d'analyser comment leur place dans différents rapports sociaux en plus de l'âge influence leurs expériences sexuelles et leur vie sociale. La Déclaration des Droits Sexuels proclamée en 1997, dans sa version de 2014, comporte seize droits auxquels on peut se référer pour analyser la situation en Haïti. Je m'intéresserai à ceux qui déclarent l'égalité et la non-discrimination, la sécurité, le droit à l'information et à une éducation sexuelle complète, et « *le droit de décider d'avoir des enfants, du nombre d'enfants désirés, de l'espacement de leur naissance, et de bénéficier de l'information et des*

¹ Ce texte a été soumis pour publication en avril 2018, à la suite du colloque international *L'adolescence dans le monde, le monde de l'adolescent* » (du 22 au 23 mars 2018, Université de Bourgogne Franche-Comté – UB, Dijon). Titre de la communication : « L'amour interdit ? De la vie amoureuse des filles adolescentes pauvres en Haïti » (23 mars 2018).

² Docteur en sociologie et en études genre, membre du Laboratoire de Changement Social et Politique (LCSP-Université Paris 7).

moyens de le faire »³. Cet article 12 stipule aussi : « (...) L'exercice de ce droit requiert l'accès aux moyens qui influencent et déterminent la santé et le bien-être, y compris aux services de santé sexuelle et reproductive en charge de la grossesse, de la contraception, de la fertilité, de l'interruption de grossesse et de l'adoption ». En plus de cette déclaration, l'Association Mondiale pour la Santé Sexuelle (WAS) présente ainsi la santé sexuelle :

« un état de bien-être physique, émotionnel, mental, et social lié à la sexualité ; ce n'est pas seulement l'absence de maladies, de dysfonctions ou d'infirmités. La santé sexuelle implique une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles ainsi que la possibilité de mener une activité sexuelle satisfaisante et sans risque, libre de contrainte, de discrimination et de violence. Pour réaliser la santé sexuelle et la maintenir, il faut protéger les droits sexuels de chacun »⁴.

Par ailleurs, la convention des droits de l'enfant réclame, pour les individus jusqu'à 18 ans, une éducation sexuelle et une protection concernant leur sexualité et la maternité. Or, l'OMS recense une moyenne d'accouchement d'adolescente de 14 à 15 millions par an vers 2007, 16 millions pour les chiffres de 2012, avec 95% des naissances survenant dans les pays en développement. En Haïti, l'un des problèmes majeurs pouvant expliquer la grossesse dans ce groupe d'âge est l'exposition maximale des femmes en général à des risques de grossesse, phénomène analysé par Tabet (1998) ou Mathieu (1991) dans certaines sociétés. Selon l'EMMUS VI (2017), l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est estimé à 3,0 enfants par femme, avec un taux de fécondité relativement élevé à l'adolescence (55 %) qui atteint un maximum de 135 % chez les 25-29 ans. Ainsi, 10 % des 15-19 ans ont déjà commencé leur vie procréatrice. A l'âge de 19 ans, 19 % des adolescentes ont déjà eu une naissance vivante et environ 3 % sont enceintes d'un premier enfant.

Comme les femmes adultes questionnées pour mon doctorat (2015), les adolescentes questionnées pour mon mémoire (2006), principalement Gina et Paulette, vivent assez tôt une grossesse non-programmée. Gina est enceinte à 14 ans, deux ans après ses premières règles. Paulette devient mère à 15 ans. En plus des manques au niveau de l'éducation sexuelle, ces jeunes font face à un manque d'accès à la contraception. La fécondité diminue, mais depuis 2012, il y a une stagnation au niveau de la prévalence contraceptive⁵. Les recherches ont longtemps démontré l'importance de la libération des moyens contraceptifs (Master et Johnson, 1966 ; Ferrand et Jaspard, 1987 ; Giami, 2007). En Haïti, déjà Sylvain Bouchereau (1957) souligne les conséquences de la limitation de l'accès à la contraception, ce que reprennent d'autres chercheuses comme Neptune-Anglade (1986), Gilbert (2001), ou les études statistiques de Brisson-Lamaute (2015).

Cette tendance générale a des incidences particulières sur les adolescentes. L'OMS (2012) souligne que les adolescents-e-s sexuellement actifs-ve-s sont moins susceptibles que les adultes d'utiliser des moyens de contraception, y compris dans les lieux où ils sont largement disponibles. En Haïti, la prévalence contraceptive est faible parmi les femmes n'ayant aucun enfant, et chez les 15-19 ans, elle est à son niveau le plus bas (25 %) (EMMUS VI, 2017). Cela explique grandement les grossesses non-désirées, dites précoces. Elles arrivent en dehors d'une vie de couple reconnue, ce qui devient un sujet de stigmatisation pour les adolescentes haïtiennes ainsi que pour l'enfant à venir traité de *kaka san savon* (merde sans savon, enfant sans père connu). La grossesse produit chez elles la honte et l'exclusion. Elle met fin à leur scolarisation (Myrtho Celestin Saurel, 2000), ce

³ <http://www.worldsexology.org/wp-content/uploads/2013/08/DSR-French.pdf>

⁴ <http://www.worldsexology.org/wp-content/uploads/2013/08/DEFINITIONS-OF-PROFESSIONAL-SPECIALITIES-IN-FRENCH-DEFINITIONS-DES-SPECIALITES-PROFESSIONNELLES.pdf>

⁵ Les derniers résultats (EMMUS VI, 2017) font état d'un taux d'utilisation des méthodes contraceptives chez les femmes en union en légère baisse : de 34.5% à 34%.

qui explique aussi le moindre niveau d'instruction des femmes⁶. J'ai démontré ses conséquences sur la migration interne de ces adolescentes qui vont ainsi des villes vers les campagnes ou inversement. Cette migration s'accompagne d'un processus d'appauvrissement qui les enferme dans le petit commerce informel ou, dans bien des cas, dans le service domestique (Joseph, 2015). C'est aussi la monoparentalité qui explique la massification de l'emploi des femmes haïtiennes (Anglade, 1986), ce qui a été observé par Del Castillo (2003) pour d'autres pays d'Amérique Latine. En 2012, les familles monoparentales à direction féminine s'élevaient à 41% (EMMUS-V, 2012). Cette proportion était plus importante dans les villes et surtout dans la capitale où ce chiffre s'élevait à 46%. En milieu rural, elle est de 37%. Ce chiffre qui était à la baisse a pourtant augmenté, puisque l'ECVMAS (2014) note 45,5% de familles avec femme pour cheffe avec 38,8% en milieu rural. Anglade (1986) et Tardif (1991) critiquent dans cette monoparentalité une suresponsabilisation des femmes, qui participe entre autres à la mortalité infantile, notamment dans les couches populaires urbaines (Anglade, 1986 ; Gilbert, 2001)⁷. Elle reste un effet de la division sexuelle du travail critiquée par Mathieu (1991), Tabet (1998), et Kergoat (1998), et que subit les adolescentes également.

Dans cette population haïtienne essentiellement jeune (MSPP, 2014), l'âge reste un facteur fondamental face à la grossesse. Toutefois, l'OMS (2007) ne considère pas uniquement la précocité mais plusieurs autres facteurs qui font de la grossesse un obstacle pour ces filles. Il s'agit notamment de ses conséquences sur leur scolarisation, leur santé ainsi que celle de leur enfant, leur appauvrissement et leur emploi, et le fait qu'il peut s'agir de leur premier enfant. Cette vulnérabilité s'accroît avec les situations de pauvreté, un facteur non négligeable dans l'analyse du rapport des femmes à la reproduction, défend Neptune-Anglade (1986). Lors d'un entretien en groupe, les femmes paysannes ont voulu entonner un refrain parfois utilisé par les associations féministes :

« *Fanm malere, ou se poto mitan lavi a* (femme pauvre, tu es le centre de la vie)

Lakay la se ou jaden an, ti komès la, se ou menm

(le domestique, le jardin, le commerce reposent sur toi)

Fanm malere, san ou lit la pa ka reyisi (femme pauvre, sans toi la lutte ne peut réussir)

Mwen wete chapo ba devan ou (Je salue ton courage) ».

Elles résument ainsi leur situation, de pauvre mais aussi de femmes. Cela impose de considérer les rapports sociaux de sexe dans l'analyse de la situation de ces adolescentes. Car si le manque de contrôle de la reproduction est dommageable pour les hommes également, ce sont surtout les femmes -ici les adolescentes- qui en subissent les conséquences (Jean-François, 2011 ; Joseph, 2017a). Elles sont suresponsabilisées face aux conséquences de la sexualité, et face à la parentalité. L'enfant de l'adolescente est ainsi appelé *Kaka san savon*, non pas uniquement parce que son père serait inconnu, mais surtout parce que son mère ne le reconnaît pas, ne le prend pas en charge économiquement.

Cela amène à questionner la parentalité en Haïti. Alors que dans certains pays on parle de l'injonction à la parentalité, et à la bonne parentalité (Martin et al, 2014) ; alors que l'injonction à la maternité (Ferrand, 2001; 2004 ; Messant, Modak, Praz, 2011) se double du développement du rôle de « bonne mère » (Bajos et Ferrand, 2004), une part importante de la population haïtienne vit la procréation comme une fatalité. La parentalité est socialement construite (Faget, 2001 ; Weber,

⁶ Ajoutons que la proportion de femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction est de 13 %, alors qu'elle n'est que de 9 % chez les hommes (EMMUS VI, 2017).

⁷ Le taux de mortalité infantile diminue légèrement en passant de 59 pour 1 000 naissances vivantes (EMMUS V, 2012) à 58 pour 1 000 naissances vivantes (EMMUS VI, 2016). L'aire métropolitaine reste la plus touchée (EMMUS VI, 2017).

2013), et la maternité peut prendre différentes formes (Rojas, 2014), en raison notamment des rapports sociaux de classe voire de race que critique Glenn (1992) dans la société américaine. Les romans de Tony Morrison montrent parfois la parentalité dans sa particularité chez les Noirs-e-s des classes populaires américaines. L'âge est également importante, comme le signale Hill Collins (2015) qui critique le cas particulier des jeunes femmes noires des milieux populaires, aux USA et dans d'autres pays. Le cas haïtien impose de considérer aussi le rapport urbain/rural (Joseph, 2015) dit créoles/bossales et qui traduit l'exclusion du milieu rural. Les statistiques montrent une situation plus critique des femmes rurales face à la contraception, la fécondité, l'accès aux soins pré et post-natals, d'autant plus qu'elles sont moins instruites et plus désavantagées économiquement. Elles montrent en plus une nouvelle tendance face au VIH/Sida : Les femmes rurales sont plus touchées que les urbaines, et le taux de séroprévalence est quatre fois plus élevé chez les femmes n'ayant aucune instruction (4,3%) (EMMUS VI, 2017). Tout cela montre que l'âge s'articule avec d'autres rapports sociaux comme la classe et les confrontations urbain/rural⁸, sans oublier le genre, dans la vulnérabilisation des adolescentes. Les rapports sociaux de sexe expliquent le parcours sexuel et amoureux des femmes interrogées en 2006 et 2015. Elles ont souvent connu une grossesse à l'adolescence, sont devenues mères, et leur échec social provient aussi de leur première déception amoureuse. La maternité fatale accompagne une paternité non-responsable.

Paternité au rabais : l'abandon objectif

L'abandon du père est très présent dans les arbres généalogiques et traverse plusieurs générations. Cette situation est aussi mise en exergue par d'autres outils méthodologiques que j'ai utilisés pour les entretiens en groupe. Dans un psychodrame émotionnel où j'ai invité les femmes à s'adresser à une personne, la plupart s'adressent à leur mère, pour exprimer de la gratitude, avec parfois quelques critiques. Quand elles s'adressent aux pères, elles leur reprochent toujours une situation d'abandon. Une femme, au bord des larmes, a blâmé son père qui l'a placé comme *restavèk*, (enfant en domesticité) et le père joué par une femme lui a répondu : « *Ce n'est pas ma faute ! C'était à ta mère de se battre pour t'élever. Ce n'est pas à moi de me battre pour t'élever* ». Les hommes joués par ces participantes sont présentés comme étant très méchants, et contrairement aux mères jouées qui, en cas de reproche, essaient de consoler leur fille ou de s'excuser, les hommes se désresponsabilisent. Même quand ils sont joués par les femmes, les hommes se désinvestissent vis-à-vis des enfants. La discussion du groupe réaffirme que les enfants appartiennent aux mères, pas aux pères (*Gason pa gen pitit, se fanm ki gen pitit*). Et comme elles ont relaté quelques histoires de mortalité de parent, elles concluent : « *Mieux vaut perdre son père que sa mère* ».

En analysant le rapport des jeunes hommes à la grossesse de leur partenaire, Jean-François (2011) écrit : « *En réalité la question de la planification, du consentement et de la possibilité de la prise en charge du nouveau-né ne se pose pas. Il s'agit de "prendre possession" symboliquement de la femme, de la marquer en quelque sorte. L'enjeu est souvent une question d'amour propre, à défaut de pouvoir tenir une relation normale avec la fille, l'engrosser équivaut à sa neutralisation* » (p. 213). On ne saurait ignorer cette attitude chez des hommes. Toutefois, les entretiens montrent que souvent la grossesse n'a pas été programmée par les hommes. Il existerait un stress des hommes face au risque de grossesse, exprimé entre autres dans la musique haïtienne. Notons par exemple le

⁸ Les rapports sociaux de race ainsi que les confrontations Nord/Sud participent aussi à la vulnérabilisation de ces filles, même si je ne les analyse pas dans ce document.

titre *Li pa vini* de Konpa Kreyòl⁹ ou encore *Wanito m vle parenn*¹⁰, qui décrivent la tension d'un jeune homme face à une aménorrhée. Les femmes interviewées dans mes recherches (2006, 2015) expriment plus cette peur des hommes qu'une réelle volonté d'engrosser les femmes. Toutefois, aucune d'une démarche des hommes pour prévenir ce risque. Femmes et hommes ne semblent pas avoir la même attitude face à la sexualité¹¹. Face à une grossesse non-programmée, ils réagissent différemment. Certaines femmes cherchent à avorter, même si aucune des interviewées n'a affirmé avoir essayé et qu'elles expriment une peur des conséquences de l'avortement, pratique à haut risque puisqu'elle est faiblement médicalisées¹². Certains cas d'abandon d'enfant à la maternité sont aussi recensés, ainsi que des placements dans un organisme d'adoption, comme l'analyse Collard (2005). On connaît aussi la situation des enfants placés en domesticité en Haïti, les *restavèk*, et il est possible d'établir un lien entre ce phénomène de plus en plus réprimé par les institutions (UNICEF, IBESR) et la grossesse non désirée. Toutefois, ces situations souvent présentées comme des cas d'*abandon* où les femmes mères jouent un rôle non-négligeable, s'expliquent au départ par l'abandon des hommes, ces géniteurs qui se déresponsabilisent en cas de grossesse. Une phrase marque ainsi les récits de vie des femmes interrogées : *Cet enfant n'est pas de moi*. C'est la réaction plutôt ordinaire d'un homme à l'annonce d'une grossesse, phrase titrant la chanson de Carimi: *Pitit sa a pa pou mwen*¹³.

L'abandon du géniteur se situe à différents niveaux. C'est d'abord la non-reconnaissance légale à la naissance. Le chapitre II de la loi No.3 du code civil haïtien, avec son article 55, fait du père le déclarant principal de la naissance. La mère vient en deuxième position, « à défaut du père ». Nombres d'enfants en Haïti ne sont pas déclarés (reconnus) par leur père. Cette situation a des particularités dans la vie des adolescentes déjà soumises à l'autorité de leurs parents, ce qui est parfois le cas pour le géniteur quand il est lui aussi mineur. Les informatrices parlent peu de cet aspect légal dans ce pays où l'établissement de l'acte de naissance n'est pas forcément systématique. Même si l'incidence légale est importante notamment au niveau de l'héritage, la honte ne semble pas se situer principalement dans le fait de n'avoir pas reçu la déclaration paternelle pour son acte de naissance (*batistè*)¹⁴ mais surtout au niveau social. L'enfant est d'abord abandonné socialement, ce qui reste un objet de honte pour lui, de réprimande ou de rejet pour les filles-mères adolescentes. Et par dessus tout l'abandon est économique. En prétendant que l'enfant n'est pas de lui, le géniteur se décharge de toute responsabilité, les frais de suivi de la grossesse et d'accouchement -frais

9 *Li pa vini*, Konpa kreyòl, <https://www.youtube.com/watch?v=XUf87zm-Z9E>

10 *Wanito m vle parenn*, Wanito, <https://www.youtube.com/watch?v=WLiXf67NcD8>

11 Pour l'EMMUS VI (2017), un homme sur trois (29 %) a déclaré avoir eu 2 partenaires sexuels ou plus au cours des 12 derniers mois. Ce pourcentage est de 13 % chez les 15-19 ans et 47 % seulement parmi ces adolescents ont déclaré avoir utilisé un condom au cours des derniers rapports sexuels. Les hommes de 15-49 ans ayant déjà eu des rapports sexuels ont déclaré avoir eu, en moyenne, 13,4 partenaires sexuels au cours de leur vie, une moyenne de très loin supérieure à celle estimée des femmes (2,6). Par ailleurs, le pourcentage d'hommes n'ayant jamais fait le test VIH est nettement supérieur par rapport aux femmes (58% contre 38%). Chez les 15-19, il est de 89% chez les hommes contre 79% chez les femmes.

12 Au delà d'une question de légalité ou non, ce sont surtout les femmes pauvres qui sont les plus vulnérables face à l'avortement, comme l'a critiqué Neptune-Anglade (1986) qui rappelle leur faible accès à la santé plus généralement. En 2016, un avant-projet du nouveau code pénal haïtien a dépénalisé l'avortement mais on attend encore, contrecarrant ainsi l'article 262 du code pénal de 1855 présentant l'avortement comme un double crime et punissant à la fois la demandeuse et le prestataire de service. Les femmes ont tellement peur des maladies et de la mortalité qui peuvent suivre l'avortement qu'elles se montrent plutôt hostiles à cette pratique qui, selon elle, existe pourtant dans leur communauté, en ville ou en milieu rural.

13 *Pitit sa a pa pou mwen*, Carimi, <https://www.youtube.com/watch?v=JFfmIGiAizg&list=RDJFfmIGiAizg&index=1>

14 Selon l'EMMUS VI, il existe une légère amélioration au niveau des déclarations des naissances : le taux d'enregistrement des enfants de moins de 5 ans passe de 80 % en 2012 à 85 %. 77 % ont un acte de naissance.

médicaux dans un pays où la santé est peu prise en charge par l'État ou des assurances- les frais de préparation pour le confort de l'enfant, la prise en charge économique de l'enfant (santé, scolarité, etc.). Or ces besoins sont d'autant plus importants que dans bien des cas, les adolescentes sont rejetées -ne serait-ce que temporairement- par leurs parents, les pères en particulier (Joseph, 2015). Face à ce double abandon, elles se voient obligées de se battre seules pour leur survie, une autonomisation forcée qui participe à leur brusque passage vers une forme quelconque d'adultisation. *Granmoun* (adulte), c'est le mot qu'on utilise de manière péjorative pour les rejeter, les expulser du domicile familial. Cet abandon du géniteur est ainsi décisif pour les adolescentes, marque dans leur vie une frontière entre un avant où elles étaient sous la responsabilité de leurs parents, et un après où elles doivent tout assumer pour elles et pour leurs enfants.

L'abandon a ainsi des impacts sur leur vie psycho-affective. D'abord parce que la déresponsabilisation du géniteur face à la grossesse marque la fin de la relation amoureuse. Souvent, elles n'ont plus aucun lien avec le géniteur qui essaie en plus de les éviter. Cette rupture dans le lien est aussi précipitée par les déplacements géographiques entraînés par les grossesses. Il faudrait regarder ce qu'il en est aujourd'hui, avec la généralisation du téléphone portable même dans les milieux reculés. En déclarant ne pas être le père, les géniteurs font peser sur ces adolescentes un soupçon d'infidélité qui génère chez elles une blessure. Le sentiment de trahison est d'autant plus important que ces femmes disent avoir aimé profondément leur partenaire -le plus souvent le premier- dont elles se sont cru aimées parallèlement. L'association classique faite par les femmes entre le sexe et l'amour, est reprise par les interviewées, et son absence chez les hommes est critiquée. Vyèj, une femme paysanne questionnée pour ma thèse, expose : « *Ils veulent juste faire faire l'amour avec toi ; après, ils ne cherchent plus rien* ». Je reviendrai sur leur rapport à l'amour. Mais avant tout, ajoutons que le lâchage par le géniteur produit chez elles une tristesse ainsi qu'un sentiment d'injustice. Chez les adolescentes questionnées en 2006 de même que chez les mères et grand-mères (2015), le récit des premières rencontres, donc des premières déceptions, exprime ces sentiments qui ne semblent jamais disparaître.

Mais la rupture s'explique aussi par la honte et le sentiment de trahison éprouvé par les adolescentes. Ils semblent finalement dépasser le sentiment d'injustice dans leurs effets, portent ces femmes non pas à se battre pour porter ces hommes à reconnaître leur paternité, mais plutôt à se soustraire de toute forme de relation avec eux. Mathieu (1991) a critiqué une utilisation du terme *courage* qui porterait les femmes à *supporter* et non *refuser* certaines injustices. Elle prend l'exemple des femmes qui ne se battent pas pour les impayés de pension familiale. Cette hypothèse raisonne d'ailleurs avec la chanson *Poukisa w pa pale* de Manno Charlemagne qui critique elle aussi cette prétendue courage des femmes haïtiennes instrumentaliser pour les faire accepter leur misère (Joseph, 2017a). On peut en effet critiquer cette attitude chez les femmes haïtiennes que certains expliqueraient par la résignation, le *BondyeBon* qui les font compter sur Dieu pour tout (Moral, 1961). Avec les termes *dolorisme* et *marianisme*, Luchini (2002) analyse ce rapport au courage et à la douleur, chez des femmes pauvres d'Amérique latine. On le retrouve dans le discours de plusieurs femmes pauvres en Haïti qui expliquent, aussi dans un registre religieux, chrétien, que pour accéder au bien être (Canaan), il faut passer par la souffrance (le désert) (Joseph, 2008). Cette idée est aussi reprise par les adolescentes. On peut effectivement énoncer l'hypothèse d'un rapport critiquable au courage et à la souffrance, d'un rapport particulier à la justice dans ce pays où il a fallu attendre 2007 pour que le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) soumette au parlement un projet de loi sur la paternité responsable, avec malheureusement des mesures de

preuve encore peu accessibles voire inconnues des femmes pauvres et vivant dans les régions reculées. Mais il est fort probable que ce soit principalement à cause du sentiment de honte et de trahison que ces femmes, ces adolescentes blessées dans leur estime, leur amour et amour-propre, préfèrent éviter tout contact avec leur partenaire au lieu de l'affronter. Leur honte ne les empêche pas de développer un sentiment de mépris pour ces hommes qu'elles ne considèrent plus comme des êtres humains d'ailleurs. Des monstres, voilà le terme qui apparaît dans certains discours. En ne réclamant pas leur dû, ces filles présentées souvent comme des victimes ou des imbéciles résignées, feraient donc un « choix ». Plus que le choix du courage, elles feraient celui de la dignité, survivre sans chercher à raisonner un monstre. La dignité est aussi une vengeance. Et la vengeance consiste à leur montrer qu'elles peuvent s'en sortir sans eux, se réparer, et surtout réussir leur enfant. L'enfant qui représente finalement un échec social et économique pour ces adolescentes, devient ainsi un objet de vengeance, donc de surinvestissement pour la réussite. Le projet parental de ces adolescentes abandonnées pour leur enfant est en soi un énorme champ d'analyse.

Cet abandon objectif a aussi un aspect symbolique rendu visible par l'utilisation des arbres généalogiques. Il traverse le récit des femmes, marque les trois générations invoquées (grand-parents, parents et celle de la personne), ainsi que le parcours des descendant-e-s dans ces histoires où les enfants comme les petit-enfants sont aussi abandonnés, soit par le géniteur ou le compagnon. Le côté maternel est souvent plus renseigné¹⁵ que le côté paternel sur lequel plane parfois un grand silence, un vide. Or ces pères abandonnants, absents, sont « remplacés ». Même à l'adolescence, les mères abandonnées prennent parfois un autre partenaire. Viennent ainsi de nouveaux enfants. Et de nouveaux abandons. L'arbre généalogique prend ainsi une forme bien différente des modèles classiques reproduisant peu les recompositions familiales. On passe d'un arbre généalogique à un « buisson anarchique », comme l'a souligné Grisham (2014) faisant référence à la configuration de certaines familles noires des États-Unis d'Amérique (USA). La paternité au rabais a ainsi des incidences sur la maternité.

Absence des mères : l'abandon symbolique

Suresponsabilisées dans la prise en charge des enfants, à cause de l'abandon des pères, les mères passent finalement pour des parents abandonnant. D'abord, à cause de ce que Louis (1997) désigne comme la polyandrie en série, un phénomène où les femmes enchainent des partenaires et des enfants selon une forme de (re)composition familiale bien particulière. Une narratrice paysanne le décrit ainsi :

« On trouve beaucoup de cas comme ça dans mon quartier. Dans certains cas, le moment où la femme tombe enceinte correspond au moment le plus misérable dans sa vie. Parfois la femme décide de ne pas avoir d'enfant avec un homme, mais cet homme choisit quand cette femme a besoin de 25 gourdes¹⁶, quand elle ne peut pas refuser ces 25 gourdes, pour lui proposer de coucher avec lui. Cet homme ne lui offre rien, mais pour ces 25 gourdes, elle va lui faire un enfant. (...) Ce n'est pas forcément son mari. Par exemple, une femme peut avoir 5 enfants de 5 pères différents, 6 enfants de 6 pères différents. Je fais d'abord un enfant d'un père qui m'abandonne. Je vais alors accepter un deuxième homme qui m'aidera à m'occuper du premier, pour me

15 Ce moindre renseignement sur le côté paternel se voit aussi dans d'autres récits. Je l'ai par exemple observé dans plusieurs Groupe d'Implication et de Recherche (GIR) auxquels j'ai assisté soit tant que participante ou observatrice en formation, à l'Institut International de Sociologie Clinique (IISC) ou au Réseau International de Sociologie Clinique (RISC). Les pères seraient-ils plus silencieux sur leur histoire que leur mère ? Les enfants – surtout des femmes dans les GIR- auraient-ils plus de conversations avec leur mère que leur père ? Plusieurs questions méritent d'être creusées, y compris dans le cas des femmes haïtiennes. Toutefois, en ce qui concerne les personnes interrogées, ce vide dans les récits peut tout à fait s'expliquer par l'abandon des pères qui marque en effet plusieurs générations.

16 C'est la monnaie haïtienne. Un euro vaut 73,746 gourdes à l'époque. Aujourd'hui il en vaut 79, 25.

sortir de la misère que je vis avec le premier. Et quand cet homme va me quitter, il ne me laissera pas sans me donner un autre enfant. Et quand il part, au moment où il part, le premier enfant que j'avais tombe malade alors que je ne travaille pas, que je n'ai pas un commerce. Je dois l'emmener à l'hôpital, ou je dois aller chez le houngan¹⁷. Un autre homme m'offre 50 gourdes. Je prendrai les 50 gourdes pour sauver mon enfant. Pour sauver mon enfant, mais je paierai les conséquences après. Pourquoi ? Parce que je vais être à nouveau enceinte».

Par la polyandrie en série qui entraîne une maternité en série, Vyèj, femme paysanne d'environ 45 ans, a eu neuf(9) enfants vivants et un(1) mort, avec cinq (5) géniteurs. Et comme bien d'autres, sa première grossesse remonte à l'adolescence. La polyandrie/maternité en série peut ainsi commencer dès l'adolescence. Abandonnée par ses parents, une adolescente est parfois obligée de se prendre un partenaire, pour subvenir à ses besoins et surtout ceux de son enfant abandonné par le père. L'OMS (2007) encourage ainsi le soutien des mères pour éviter chez les adolescentes de nouvelles grossesses. Les femmes interrogées, adolescentes ou plus âgées, ont le souci de donner un bon beau-père à leur enfant. Mais paradoxalement, elles se résignent à « choisir » surtout une personne pouvant répondre à leurs besoins économiques. Les narratrices véhiculent également l'image des méchants beaux-pères, et surtout l'idée qu'on ne peut pas attendre le même amour de la part d'un beau-père que d'un père. Les contes pour enfant véhiculent souvent l'image des méchantes belles-mères (Gianini Belotti, 1973) moins bonnes que les mères (*bèlmè pa manman*), idée aussi présente dans les récits des femmes questionnées. Mais plus présente encore est l'énoncé que les beaux-pères ne sont pas comme les pères (*Bo pè pa papa*). Gina explique ainsi l'inconstance de leur bonté: « [...] un beau-père, c'est une douche chaude une fois et une douche froide l'autre fois ». Sa présence crée en plus un traitement différentiel dans les familles, les enfants des beaux-pères étant mieux traités que les autres. Certaines affirment aussi que ces hommes exigent parfois des mères qu'elles négligent ses premiers enfants. Par ailleurs, les adolescentes questionnées envient le traitement donné aux beaux-pères eux-même. Paulette critique ainsi sa mère:

« Quand elle prépare à manger, c'est au monsieur qu'elle donne la meilleure portion. [...]. Quant à son enfant, bon, elle peut donner à manger au monsieur et laisser l'enfant dans la faim. [...]. Le beau père [...], il ne fait que remplir son ventre. S'il veut laisser des "restes", toi tu y auras droit [...]. C'est quand il y a des restes de nourriture du beau-père, qui rentre d'ailleurs assez tard, c'est alors que tu manges. Quitte à ce que mon ventre ne soit pas rempli, le ventre du beau-père sera plein. C'est l'habitude de ma mère ».

Ce traitement différentiel se passe dans un contexte de malnutrition chronique qui touche 22 % des enfants, 24 % en milieu rural (EMMUS VI, 2017). Ces mères qui privilégient le beau-père et les nouveaux enfants ne semblent pourtant pas se ménager puisque 49% des 15-49 ans sont atteintes d'anémie, plus fréquemment en milieu urbain. La polyandrie en série favorable aux hommes et aux nouveaux enfants, fait que les premiers enfants sont symboliquement abandonnés

L'autre facteur portant les enfants à vivre un sentiment d'abandon de la part de leur mère est la migration. Après une naissance, les mères sont souvent obligées de se déplacer. Certaines jeunes femmes en milieu rural doivent ainsi partir en ville, principalement à Port-au-Prince pour le service domestique¹⁸. Les enfants sont ainsi laissés à leur grand-mère, une tante ou autre parente de la branche maternelle. Les femmes rencontrées racontent leur enfance misérable chez ces personnes, leur tristesse face à l'absence de leur mère, voire le sentiment d'avoir été abandonnées. Dans d'autres cas, avec l'agrandissement de la fratrie, les plus grandes filles sont placées en domesticité, parfois

17 En quelque sorte un chaman (prêtre) dans le vodou haïtien

18 Inversement, les adolescentes déjà investies dans le service domestique à Port-au-Prince sont souvent obligées de rentrer en province pour accoucher dans leur famille. Certaines restent définitivement en milieu rural, menant désormais une vie de paysanne. D'autres repartent travailler en ville, notamment celles qui trouvent un membre de la famille, souvent leur mère, qui accepte de leur garder leur enfant.

chez un parent de la mère qui doit la prendre en charge en contre-partie d'un coup de main dans les activités domestiques. Ces enfants placés, les *restavèk*, vivent ainsi éloignés du milieu familial, et ne voient que rarement leur mère. L'IBERS (2015) se penche sur des situations d'éloignement, et cherche à prioriser - pour les adoptions notamment-, la non séparation familiale, la réunification familiale, et la non-institutionnalisation. Les effets de ces objectifs sur le cas particulier des *restavèk* restent à creuser. La tristesse de ces filles est assortie d'un sentiment d'abandon de la part de leur mère, ce qui s'accroît avec la maltraitance subie dans la nouvelle famille. Plusieurs écrits critiquent les maltraitances subies par ces enfants et adolescent-e-s qui sont en majorité des filles (Aristide, 2003 ; CPCM, 2014) et représentent en 2004-2005 la moitié des victimes d'agressions sexuelles dans la région de Port-au-Prince.

L'absence des mères, à cause des déplacements ou placements, peut aussi s'expliquer par son investissement au travail. Ces mères devant élever leurs enfants sans l'aide des pères qui les abandonnent, doivent se surinvestir au travail, souvent le service domestique ou le petit commerce informel qui les gardent loin de leurs enfants. Le manque de temps partagé agit sur la qualité des relations mères-enfants/adolescents. Certaines adolescentes voient dans ce manque de temps et relation avec leur mère une cause de grossesse précoce. Le MSPP (2002) souligne ainsi la vulnérabilité sexuelle particulière des adolescent-e-s des familles monoparentales qui doivent affronter leurs problèmes psychoaffectifs sans une bonne communication parent-enfant. Sans développer cet aspect, notons que tout en reprochant leur mère, ces filles leur expriment aussi de la compréhension et de la compassion, face à leur sacrifice pour pallier l'abandon des pères et l'insuffisance de l'aide des beaux-pères. Ces filles développent en plus un sentiment contradictoire face à leur propre surinvestissement pour les besoins domestiques de leur famille ainsi que le soin des jeunes frères et soeurs, travail de *care* dans lequel elles sont particulièrement investies. Ce fait apparaît dès les premières recherches sur les femmes haïtiennes, celle de Madeleine Sylvain-Bouchereau (1957) notamment. Les mères ayant des difficultés à articuler leur vie familiale et leur vie laborale, ce sont les filles adolescentes qui sont utilisées pour pallier à ce besoin de « conciliation ». Elles acceptent ainsi d'aider leur mère, de la soulager, même si elles leur reproche de les surresponsabiliser autant.

Tout cela semble avoir des impacts sur la sexualité des filles (Joseph, 2006). Certaines femmes paysannes interrogées (2015) expliquent qu'une fille déscolarisée ou décentrée de ses études à cause des préoccupations domestiques est plus exposée à la grossesse précoce. Brebant (1984) considère leur implication dans le soin de leurs jeunes frères et soeurs parmi les causes de leur maternité précoce. Gina qui aimait s'occuper de sa jeune soeur déclare avoir eu envie d'avoir son propre enfant, et que c'est Dieu qui, en considérant son désir, lui en a fait don : « *J'aime les bébés filles. C'est Dieu ...Dieu a eu raison de me donner un bébé. J'aimais les enfants beaucoup, beaucoup, beaucoup. Quelqu'un pouvait sortir et me laisser son enfant [...]. C'est pourquoi Dieu m'a donné l'enfant, parce que j'aime beaucoup les enfants* ». Cette relation idéalisée crée chez cette fille un désir d'enfant. Quand on lui demande ce qui la rend contente dans sa vie, elle répond sans ambages : « *Je suis contente parce que j'ai fait un enfant tôt* ». Ce qui semble la déranger dans la maternité ce n'est pas la précocité en soi mais ses conséquences, notamment la déperdition scolaire.

C'est ainsi que malgré certaines tensions dans la relation-mère fille, elle reste centrale dans ce pays où la paternité au rabais semble faire échec à l'application concrète des théories freudiennes du complexe d'Oedipe. La surresponsabilisation des femmes, représentée entre autres par l'image des femmes comme pilier central (*poto mitan*) des familles, semble créer un attachement spécifique

des enfants à ces mères sacrifiées (Joseph, 2015). Une mère reste un *pye bannann* (bananier) : on peut s'en éloigner en grandissant, mais avec le temps on finit toujours par revenir à elle. C'est ainsi que malgré tout, Gina regarde avec optimisme la relation mère-fille : *“On dit que les filles sont les enfants de leur papa. Mais ce sont les enfants de leur maman”*.

Le rejet du rejet

Lucchini explique que l'abandon maternel n'est pas trop mal jugé par les filles et qu'il n'est pas attribué à un manque d'intérêt. Pourtant, s'il paraît symbolique comparativement à l'abandon bien réel des pères, l'abandon maternel peut être traité plus durement. Dans le discours des adolescentes questionnées en 2006, les pères sont paradoxalement idéalisés. Après tout, un père peut-il réellement abandonner son enfant ? Ces filles ont des exemples dans leur entourage, y compris celui de leur propre partenaire qui les a abandonnées, elles et leur enfant. Gina par exemple, n'a jamais vu son père. Pourtant, elles remettent en cause l'idée même d'avoir été abandonnées. C'est ce que j'appelle « le rejet du rejet » (Joseph, 2006), un phénomène invisible chez les adultes questionnées en 2015. On pourrait alors se demander s'il s'agit d'un mécanisme de défense qui passe avec l'âge. De même que certains préfèrent croire qu'ils sont issus d'une lignée élevée pour mieux supporter l'indigence de leur condition sociale (Freud, 1973), ces adolescentes semblent s'imaginer n'avoir jamais été abandonnées par leur père, ce qui les aide à s'accrocher à cet amour qu'elles n'ont jamais connu, qui leur a toujours manqué. En ce sens, le terme *roman familial* développé par Freud (1973) et repris par de Gaulejac (1999) semble pouvoir restituer une partie de leur sentiment face à leur père.

Mais pour se raconter cette histoire, pour écrire ce roman qui semble réécrire leur histoire, elles doivent prendre de la distance face au discours de leur mère. Paulette explique ainsi l'absence de son père par un éloignement orchestré par sa mère qui l'a placée chez sa grand-mère : *« Si je te dis quand j'ai pu bien reconnaître mon père ! Ce n'est que tout dernièrement ! Tout dernièrement, même pas... Peut-être qu'il y a de cela quatre ans. [...] Là où ma mère nous a exilé(e)s, je ne l'avais jamais vu, lui non plus ne nous a jamais vu et il ne nous a jamais rien envoyé »*. Elles soulignent aussi le poids des secrets familiaux dévoilés bien trop tard. Gina raconte :

« [...] toute petite, j'ai été élevée sans jamais voir mon père. J'ai été élevée par mon beau père. [...] Toute petite, ma maman m'a dit que ce monsieur était mon père. Mais en devenant plus grande, je me suis dit que je ne pouvais pas avoir comme nom de famille x, et le monsieur, y. Je dois avoir, me suis-je dit, le même nom que lui. C'est à ce moment qu'on m'a expliqué que..., elle [ma mère] m'a dit que ce n'est pas mon père mais mon beau-père. Mais quand je la questionne sur mon père, elle me répond. “ Ah ! ... bon...” Elle me dit que je n'ai pas de père” ».

Les mères gardent le silence et, aux questions des enfants, elles répondent en cachant la vérité. Certaines affirment que le père est mort, comme l'a dit cette servante, Sentàn (2015), à son fils. Elles utilisent aussi des étiquettes dégradantes pour parler des pères, et le mensonge est aggravé par un langage hyperbolique : le père est traité de monstre, voleur, criminel... Gina déclare : *« On ne me parle jamais de mon père. Pas du tout. Pas du tout. Pas du tout. Et ma mère, je lui demande toujours... ma mère me dit que je n'ai pas de père. Ou encore elle me dit que c'était une bête, qu'il lui a donné le bas de son corps [son sexe] et qu'il est mort»*. Or, pour Vyèj, il ne s'agit là ni de mensonge, ni d'hyperbole. Un père abandonnant est un voleur, un criminel ! Si le père avait pris en charge les besoins économiques de son fils, il ne serait pas obligé d'aller travailler à Port-au-Prince où il a été finalement assassiné : *« Pourquoi il (mon fils) est mort ? Tu vois, les hommes qui font des*

enfants et qui ne s'en occupent pas, ce sont des voleurs ! (...) Si son père s'en était occupé, il ne serait pas obligé d'aller à Port-au-Prince ».

Qu'elles aient raison ou non, ce discours des mères a des conséquences sur la valeur de leur parole pour leurs filles adolescentes. Comment celles-ci peuvent elles faire confiance à leur discours sur l'abandon ? Comme Paulette, Gina a su très tard que son père n'était pas mort et que le beau-père n'est pas son vrai père. Aujourd'hui, les deux adolescentes affirment que probablement elles n'ont jamais été abandonnées par leur père. Gina critique: *“Elle ne me dirait jamais qu'il [mon père] savait s'occuper de moi. Elle peut me dire qu'il ne m'avait pas pris en charge pour que je ne mette pas mon espoir en lui, pour que je puisse dire que j'ai un mauvais père. Peut-être qu'il m'a pris en charge alors que ma mère me dit qu'il ne s'est jamais occupé de moi. Quand une personne ne veut pas dire la vérité, elle peut te dire n'importe quoi”*. D'autres imaginent que c'est leur mère qui a poussé leur père à partir. Et plus les relations avec les mères sont tendues, plus les filles remettent en question cet abandon du père qu'elles leur racontent, et plus elles se sentent abandonnées par ces mères.

Pourtant, ce n'est pas cette remise en question qui arrive au début de leur discours où elles parlent plutôt de la misère de leur mère abandonnée par un homme, leur père. Peut-on dire que parfois elles croient à cette histoire d'abandon tandis que d'autres fois elles n'y croient pas ? Que cette remise en question a émergé du travail réflexif développé dans ces récits de vie ? Que c'est la relation de confiance cultivée dans cette recherche longitudinale qui les a permis, à un certain moment de l'enquête, de se lâcher, d'oser dévoiler certaines informations ? Ces questions sur la relation de recherche et la méthodologie méritent d'être creusées en effet. Mais on peut également formuler l'hypothèse que ces adolescentes vivent constamment avec ces deux « vérités ». D'une part, la certitude d'avoir été abandonnée, qui leur permet d'aimer leur mère, de se sacrifier pour soulager sa misère. Le sacrifice marque ainsi la trajectoire des femmes haïtiennes, traversant les âges et les générations (Joseph, 2015). D'autre part, l'idée de n'avoir jamais été abandonnée, ce qui leur permet de compter sur cet amour de père qui leur manque.

Tout cela, disent ces filles, participe à leur grossesse et maternité précoce. Mais alors, elles reproduisent l'adolescence de leur mère, y compris les conflits mères-filles. Gina rapporte : *« Quand j'étais enceinte, elle [ma mère] me tracassait, m'injurait, exactement comme le faisait ma grand-mère avec elle : 'Tu négliges l'école pour te faire engrosser par un vagabond. Et voilà que maintenant il te laisse avec un enfant dont il ne peut pas s'occuper ! ' »*. Cette répétition dans les familles pauvres a été analysée par Luchini (2002) ainsi que Brebant (1984) qui parlent alors de *destin pour* ce phénomène qui représente ce que de Gaulejac (1999) appellerait une impasse généalogique. Ce cercle vicieux impose une écriture circulaire, de telle sorte qu'il devient finalement difficile aux lecteur-trice-s de savoir parfois si on parle des adolescentes, de leur mère ou de leur enfant. Les filles peuvent être tout cela à la fois, à cause du rapport à la sexualité dans ces familles pauvres.

Sexe-défense ?

Les adolescentes associent leur vie sexuelle au fait d'avoir été abandonnées, objectivement par leur père et symboliquement par leur mère. Les adolescentes interrogées racontent les effets du sentiment d'abandon comme le vide affectif qui produit des sentiments de tristesse, de solitude, d'isolement. La charge domestique imposée à ces filles pauvres participe à leur isolement. Après l'école, elles sont obligées de rentrer vite, pour les devoirs et surtout les tâches domestiques et de

care. La réduction du temps pour soi les condamne à l'isolement ou principalement à de possibles amitiés de voisinage. Elles ne sortent pas, ne détiennent qu'une connaissance réduite de leur ville. Cela participe au fait que, pour combler leur vide affectif, ces adolescentes notent moins la place des amitiés féminines que les relations amoureuses et sexuelles. Et le contexte de promiscuité lié à leur situation de grande pauvreté fait qu'elles sont d'une part exposées à des scènes d'incitation sexuelle dans la maison et le voisinage, d'autre part exhibées dans ces espaces où il est parfois difficile de protéger leur corps et intimité. La rencontre de Gina avec son premier partenaire qui devient vite le père de son premier enfant, se fait à partir d'une scène précise : l'adolescente qui ne dispose pas de salle de bain, prend sa douche dans la cour, sous le regard indiscret de ce voisin.

En rappelant les nombreuses recherches sur l'éveil du corps et du désir à l'adolescence, j'ajoute que dans leur cas, la sexualité est en plus vécue comme une consolation, un refuge. L'abandon les pousse à effectuer des projections problématiques sur le partenaire. Dans un mouvement de transfert où il est idéalisé, le partenaire est investi comme un parent, pas celui qui abandonne mais celui qui les remplace. Ce fort investissement affectif dans la relation amoureuse et sexuel agit aussi sur la négociation sexuelle. En plus du manque de connaissance sur la sexualité, leur faible capacité de négociation les expose à différents risques. Aucune de ces filles ne parle de relation protégée. L'utilisation du préservatif, peu répandue dans les milieux populaires, ne fait pas partie des pratiques habituelles des femmes interrogées, les adolescentes comme les plus âgées. Cette non-protection physique les expose, en plus du risque de grossesse, aux infections sexuellement transmissibles. Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), ainsi que des organismes de la société civile comme le VDH et la FOSREF, s'activent dans la sensibilisation en vue d'un comportement sexuel responsable. Certaines statistiques signalent une évolution au niveau de l'information face aux risques et du changement de comportement. Toutefois, on doit se questionner sur l'accès à ces campagnes de sensibilisation en milieu rural et dans les quartiers populaires urbains. Les adolescentes questionnées vivaient à Solino, ce quartier populaire de Port-au-Prince, et précisément de la ville de Delmas. À l'une des rues bornant ce quartier populaire (la rue Sylvio Cator), se trouve un point de sensibilisation de la FOSREF et au quartier Delmas 19 un centre jeune de cette même fondation. On pourrait se demander pourquoi aucune des adolescentes interrogées ne connaît l'existence et l'action de la FOSREF, qui a pourtant reçu le prix mondial des Nations Unies en 2006 (catégorie institution) pour son travail en faveur de la santé de la reproduction et la planification familiale, est-elle aussi méconnue pour ces filles ? De même, on pourrait se demander pourquoi des accouchements se font encore dans les maisons, par des matrones, ou dans un centre de santé sans suivi médical préalable¹⁹. Pourquoi pendant la campagne pour les élections de 2006, alors qu'elles affirment que certains jeunes de Solino ont travaillé à afficher les publicités des candidats sur les murs de la ville, il n'y en avait pas sur les murs de leur quartier. Ces pauvres d'origine rurale s'installent dans les villes sans en faire partie finalement. Le milieu paysan est abandonné par l'État comme le montrent les recherches classiques sur Haïti (Bastien, 1951; Moral, 1961; Barthélemy, 1989), a été surinvesti par les ONGs et organisation internationales qui ne semblent pas trop agir au niveau de la santé sexuelle et reproductive. En témoignent la faible connaissance des paysannes à ce niveau. Les campagnes

19 Il ne s'agit pas ici de faire l'éloge de la médicalisation ou de rejeter la médecine traditionnelle mais de souligner la survivance de cette médecine dans cette population urbaine alors qu'on la croit pratiquée dans les régions reculées. Sa présence dans la capitale témoigne de la ghettoïsation de ces quartiers populaires. Une moyenne de 42 % des naissances des cinq dernières années se sont déroulées avec l'assistance d'un prestataire formé et 39 % ont eu lieu dans un établissement de santé, des taux plus élevés en milieu urbain (Emmus VI, 2017).

d'information dans les villes ciblent peu ou mal la population des quartiers populaires, abandonnée par l'État et surinvestie par les ONGs et organisations internationales après le séisme, avec en plus la construction des camps qui semble avoir renforcé la vulnérabilité des filles et femmes pauvres (Joseph, 2015). Géographie de la pauvreté, géopolitique du mépris : les pauvres en milieu rural et urbain sont livrés à eux-mêmes pour leur santé et leur sexualité.

C'est aussi par ce manque de sensibilisation qu'on peut expliquer la grande hésitation des mères à discuter avec leurs filles de contraception ou d'utilisation du préservatif. Ce serait les inciter à la sexualité, expliquent la plupart des mères interrogées. Ces narratrices comptent sur des mise en garde pour tenir leurs adolescentes loin des relations amoureuses et sexuelles. Une servante de Port-au-prince parle ainsi à sa fille : « *Ma fille, tu n'as pas de père. C'est moi le père et la mère, après Dieu. [...] Je travaille chez les dames²⁰ pour te payer la scolarité. [...] Ne rentre pas dans les relations amoureuses maintenant. Il n'y a rien de sérieux dans cette vie mondaine. Tu auras un copain, il t'engrossera, et après il t'abandonnera* ». Or ce type de mise en garde ne semble les protéger ni physiquement, ni dans leur manière d'investir le premier partenaire.

L'éducation sexuelle véhicule ainsi un message fondé sur la peur. Le plaisir sexuel est un piège, comme le montrent plusieurs chansons traditionnelles. *Siwo grenadin* (le sirop de grenadine) campe la sexualité comme la douceur qui mène à la perte du bonheur. C'est finalement assez proche de la chanson traditionnelle française *La petite mandarine*, qui rencontre un soir le jeune garçon citron dont le « zeste déplacé » entraîne une histoire qui termine neuf mois plus tard à la maternité. Naissance du pamplemousse, et l'histoire peut recommencer ! Mais l'accès à la contraception et à l'avortement fait la différence entre la France d'aujourd'hui et Haïti. Le discours répressif rencontre un contexte permissif malgré lui : même si les sorties des filles sont limitées et que les espaces d'intimité restent peu disponibles, l'absence des parents (par les abandons objectifs et subjectifs) rend possible et incite la sexualité des adolescentes. Malgré le discours des mères, la grossesse devient ainsi une fatalité.

Par ailleurs, les adolescentes ne se protègent pas sur les plans socio-psychique et relationnel. Élevées dans une ambiance de crainte face aux hommes, elles rentreraient pourtant en relation sans penser à une éventuelle nocivité du partenaire. C'est en cela que le manque d'expérience des adolescentes fait les diffère des femmes plus âgées. Elles sont pareillement exposées au risque de grossesse, même si la capacité de procréer n'atteint pas le même seuil selon les âges. Mais les femmes adultes développent une carapace psychique, apprennent avec le temps à se méfier des hommes. Chaque abandon les affecte, les attriste, mais elles sont moins étonnées et subissent moins certains désastres socio-affectifs pouvant entraîner un abandon. Elles peuvent même anticiper les lâchages et développer certaines ruses pour tenter de se protéger. Vyèj développe :

« *Quand c'est le début de la relation et qu'il (le partenaire) te donne beaucoup d'argent, tu dois en profiter pour prendre, oui ! Après, il regardera une autre femme, il la suivra et ralentira dans sa relation avec toi. Dès qu'il commence à ralentir, toi, à ce moment-là, tu dois démarrer un bon commerce. Ou si tu trouves de bonnes amies, tu dois faire une tontine. Mais tu dois rester vigilante, oui ! La plupart sont des voleurs, oui ! Il peut venir chez toi et te prendre l'argent, oui ! Tu dois t'ouvrir les yeux ! (...) Quand il viendra pour te dire tendrement: 'Ma commère, tu n'as pas mille gourdes à me prêter?', tu lui répondras gentiment : 'Moi, je n'ai rien, non ! Je n'ai pas une gourde. Tu pensais que j'en avais ? Je n'ai rien non. Au contraire, je viens de prendre cette marchandise à crédit pour pouvoir faire 50 gourdes de bénéfice, et acheter un bout de pain à manger' ».*

Dans sa thèse sur les migrantes marocaines à Paris, Moujoud (2007) écrit : « *Aussi ne devra-t-on pas s'étonner si la ruse et le mensonge tiennent une place capitale dans les résistances que*

²⁰Dans le service domestique.

développent ces femmes. Ce sont des pratiques violentes qui expriment la domination et en même temps l'incapacité des femmes à conflictualiser leurs attentes et à les politiser publiquement »(p.453). Les adolescentes, elles, semblent se protéger moins, ou pas du tout. Or toutes ces femmes matures ont été adolescentes, ont connu cet état de « naïveté » de la première relation amoureuse et sexuelle. Les femmes interrogées ne racontent ainsi qu'une seule histoire d'amour : la première ; qui est aussi une histoire d'abandon et de trahison. L'amour n'est pas une romance dans ces histoires, ce qui fait que finalement le roman familial se raconte sans amour. Le discours sur les arbres généalogiques insiste sur la procréation (les personnes font des enfants ensemble), sans parler de rencontres, relations sentimentales, ou l'amour. Ces femmes aimeraient donc une seule fois, et « à la folie ». L'amour est fou, non uniquement par les grands sentiments qu'il convoque, mais certainement parce qu'il reste un geste fou, déraisonné à cause des risques qu'il fait prendre. Le risque c'est au moins la grossesse, donc la fin de la scolarisation, le rejet éventuel de ses parents, la migration forcée pour travailler dans un métier auquel on n'a pas rêvé, etc. Elles aiment donc à leur risque et péril, mais l'abandon reste, comme on la vu, le risque non calculé par ces adolescentes qui se croient aimées. Et c'est lui qui met fin à l'amour. Comme des chats échaudés qui craignent l'eau froide, elles arrêtent d'aimer, pas à cause des autres risques qu'elles ont osé prendre, mais à cause de l'inimaginable abandon. Or le coeur peut-il ignorer les « caractéristiques » de la personne aimée ?

« Si le coeur a des raisons que la raison ignore, il ignore rarement la raison sociale de celui ou de celle pour qui il bat »²¹. Cette phrase introduit les Groupes d'Implication et de Recherche (GIR) en sociologie clinique sur le terme du *Roman amoureux*. L'idée est d'analyser le sentiment amoureux, en référence aux rapports sociaux et à la trajectoire individuelle ou familiale des sujets en question, pourquoi telle personne aime telle autre personne. Le roman sans amour semble succéder rapidement à l'amour à la folie, tout en continuant à nouer des relations avec les hommes²². L'amour et le plaisir sont quasiment remplacés par la peur. Une servante à Port-au-Prince déclare : « L'envie de faire l'amour ne compte pas. C'est la misère que tu mets dans ton corps ». La sexualité est aussi un travail, le travail du soir, selon certaines femmes paysannes. Lors d'un entretien en groupe, l'une d'entre-elles critique la pénibilité de leurs différentes activités, ce que je reformule : « Cela veut dire que c'est la galère dans les champs, la galère au marché, la galère à la maison, et le soir tu dois.... ». Et elle finit ma phrase en ces mots : « ...la galère au lit ! ». Une autre femme du groupe renchérit : « Ce travail est encore pire que le travail à la maison et au jardin ». Je demande à la première femme : « Toi, tu le prends pour une misère ? ». Et tout le groupe l'accompagne et répond : « Oui, c'est une misère, oui ! ». Et lors d'un entretien individuel, une femme paysanne d'un autre groupe me dit dans un sourire gêné : « Quand c'est le soir, c'est encore un autre travail ! ». Par ailleurs, la sexualité est aussi considérée par ces femmes comme une violence (Joseph, 2017a), utilisée parfois dans une idée de vengeance que critiquent différentes associations féministes haïtiennes.

Par ailleurs, il s'agit aussi d'une sexualité de survie. Tabet (2004), en prenant notamment l'exemple de la réalité haïtienne, propose le concept d'échange économique-sexuel. Certaines formes d'échange ont été soulignées par Jean-François (2011) dans l'analyse des jeunes filles pauvres du

21 Cette phrase décrit le séminaire Roman amoureux et trajectoire sociale qui avait lieu à l'institut International de Sociologie Clinique (IISC).

22 Il est intéressant de noter que malgré les déceptions face aux hommes, ses femmes se définissent dans un rapport hétérosexuel. Certaines peuvent par contre décider de vivre « seule », pour éviter la polyandrie/maternité en série (Joseph, 2015).

Bel-air, quartier populaire de Port-au-Prince. Le *brasage* (*brase*, se débrouiller) par exemple consiste à cumuler plusieurs partenaires, chacun répondant à un besoin spécifique. Les narratrices critiquent au contraire le fait d'avoir plusieurs partenaires et développent un rapport de distinction face à ces femmes dites légères, ainsi que les « prostituées ». Lauré et al (2004) reconnaissent en Haïti une prostitution juvénile mais soulignent l'informalité de cette pratique. Par contre, elles expliquent toutes être obligées de ne plus rechercher l'amour mais l'aide économique du partenaire. Sentàn défend : « *Même si je peux gagner un peu d'argent par moi-même, je dois trouver un homme qui peut me prendre en charge. [...] si j'ai quelqu'un qui m'aide, si j'ai 25 gourdes et lui 25 gourdes, nous pourrions les mettre ensemble et faire quelque chose. Mais si c'est uniquement moi...* ». C'est la situation économique qui détermine chez elle l'envie d'avoir un partenaire, et surtout pas le désir de sortir d'une quelconque solitude :

« Certaines personnes te font régresser économiquement. (...) Au lieu d'avoir quelqu'un comme ça, il vaut mieux rester seule. [...] Non, je suis avec ma maman, mon fils, mon frère ! Quand je rentre chez moi, je ne me sens pas seule. Mais le seul problème que j'ai, ce sont les autres problèmes [les problèmes économiques]. C'est seulement ça. Mais si j'ai de l'argent, qu'est-ce qu'il me faut d'autre ? ».

Les mères sont aussi là pour rappeler la primauté des raisons économiques aux filles qui n'auraient pas compris la leçon, comme l'expliquent Gina et Paulette.

Or cette forme de relation a des effets sur la négociation sexuelle, l'envie de se protéger ou la possibilité de ne pas avoir de relations sexuelles avec le partenaire. Gina explique :

« Et dès qu'il te paie la scolarité, [...], il travaille durement et il paie la scolarité, [...], il est supposé le trouver [ton corps]. Et à ce moment, il n'est plus ton petit ami. Il voudra que tu sois sa concubine [fanm li]²³. [...] parce que dès qu'il paie la scolarité pour toi, qu'il travaille pour toi, alors qu'il n'est pas ta mère, il n'est pas ton père, il vaudra que tu sois sa concubine ».

Ici, elle fait la différence entre « avoir un petit ami » et « être la concubine de », la différence reposant dans le fait d'avoir ou pas des rapports sexuels. Le deuxième terme a un sens péjoratif dans ce contexte marqué par un pessimisme sexuel par rapport aux filles adolescentes, avec une éducation répressive, même si le contexte est plutôt permissif. Pour réduire ces rapports sexuels forcés, l'OMS (2012) souligne, en plus du renforcement de la confiance en soi, un changement au niveau de la tolérance ambiante face à ces actes. Comme l'ont défendu Germain et Langis (1990), la responsabilité sexuelle n'est pas qu'individuelle ; elle est aussi collective. C'est aussi ce type de rapports sexuels qu'il faut compter dans les causes des risques sexuels encourus par les femmes haïtiennes analysés par de Zalduondo et Bernard (1995). Sur une séroprévalence globale de 2 % (femmes et hommes de 15 à 49 ans), les femmes de 15 à 19 ans connaissent un taux de 0,3 qui passe à 2,7 % chez les 25-29 ans et augmente chez les 45-49 ans (EMMUS VI, 2017). Cette augmentation de la séroprévalence avec l'âge chez les femmes peut s'expliquer entre autres par la polyandrie en série et les différentes formes d'échanges économico-sexuels. En plus du manque de connaissance « complète » des moyens de prévention du VIH/sida (38 % des femmes et 33 % des 15-17 ans) rapportée par ces statistiques, ces facteurs augmentent les risques chez les adolescentes. La différence d'âges entre ces adolescentes et leurs partenaires partenaires (7,3 années en 2002, contre une moyenne générale de 5,8 années pour l'ensemble de la population féminine) représente un facteur de risque de transmission du VIH (MSPP, 2002). Les relations des mineures avec ces hommes adultes s'expliquent par une absence de protection juridique réelle et la précarité économique, et elles s'ajoutent aux violences sexuelles subies par ces adolescentes. Dans sa lutte

contre le VIH/Sida, le MSPP (2002) essaient ainsi de s'attaquer à quatre domaines prioritaires dont ces trois : la « juvénalisation » de cette épidémie, sa « féminisation », ainsi que la pauvreté. Or la pauvreté est féminisée en Haïti, ce qui justifie une prise en compte de l'articulation de différents rapports sociaux (sexe, âge, classe)²⁴ dans l'étude de la gestion des risques face au VIH.

Mais le *survival-sex* n'est pas mobilisé uniquement par des intérêts économiques. Il semble exister en plus une volonté de prendre de la distance face aux émotions, de se battre non seulement contre elles mais aussi contre le passé de trahison qui ne doit plus se répéter. C'est donc avec une posture de guerrière que certaines montent sur le ring amoureux. A l'occasion d'un entretien avec une narratrice dans un camp à Port-au-Prince après le séisme (2010), quelques voisines rentrent dans la conversation. L'une commence : « *Quel que soit ce que tu vois chez moi, il provient de l'argent de la baise*. [...] *Tu dois te résigner de prendre des coups [de te faire avoir] pour pouvoir t'acheter quoi que ce soit* ». Une autre voisine ajoute : « *Se kou pou pran pou ka bay kou [c'est en te faisant avoir que tu apprends à les avoir, les hommes]* ». Et une autre conclut : « *Bay kou bliye, pote mak sonje ! [Celui qui donne le coup oublie, mais celui qui le prend/subit n'oublie pas]* ». L'acte sexuel est alors un coup subit pour survivre économiquement, et coup donné quand on fait semblant. Dans quelle mesure les adolescentes ont-elles cette capacité de self-défense ? La première trahison suffit-elle à créer chez elles la carapace nécessaire ? En quoi l'abandon, finalement cause et conséquence de leurs échecs sexuels et sentimentaux, agit-il sur leur capacité à se protéger ? Si la sexualité est un sport de combat, de quelles armes disposent les filles adolescentes des familles pauvres ?

Conclusion

Le risque de grossesse donc d'abandon est tel que l'amour et la sexualité deviennent risqués en Haïti, particulièrement pour les adolescentes des classes populaires. La maternité précoce et non-désirée les met face à des responsabilités d'adultes, dans un contexte de suresponsabilisation des femmes dans la parentalité. Comment alors parler d'adolescence pour ces filles qui, à peine sorties de l'enfance, deviennent uniques pourvoyeuses de soin (*caregivers*) et pourvoyeuses économiques (*breadwinners*) auprès de leur(s) enfant(s) ? Il serait intéressant d'utiliser le contexte particulier d'Haïti où se pérennise la paternité au rabais et la polyandrie/maternité en série pour dialoguer à la fois avec les analyses féministes de Fraser (1997) et les nombreuses recherches sur l'adolescence. Stambolis- Ruhstorfer (2018) affirme que les enfants appartiennent à l'État (en France) et aux parents (aux USA), ce à quoi on peut ajouter qu'ils aux mères (en Haïti). Or ces mères exploitées sont aussi des adolescentes, ce qui mérite des études approfondies. Le contexte haïtien peut également nourrir les recherches sur la famille et le cadre hétéronormatif analysé notamment par Descoutures (2010). Car si on considère que dans la plupart des pays c'est le modèle de la famille hétérosexuelle qui prédomine, on doit admettre qu'en Haïti il s'agit plutôt de familles monoparentales avec comme cheffes de famille des femmes hétérosexuelles, habitant ce que j'appelle des « maisons sans hommes » (Joseph, 2015). Mes recherches portent à questionner dans ces familles la place des adolescentes qui finalement peuvent être filles (enfants) ou/et mères (adultes à certains niveaux).

Les filles finissent par reproduire la situation de leur mère, une menace pour la mobilité sociale intergénérationnelle. Les ménarches sont un présage de malheur. Les garçons restent ainsi un placement plus sûr, ce qui impose d'analyser le projet parental et les relations mères-filles.

²⁴ Hamel (2003) ajoute aussi ceux de race en considérant les jeunes Français descendant-e-s de migrant-e-s du Maghreb.

Comment une mère peut-elle supporter une fille qui, contrairement à l'avenir tracé par sa mère et contre toute mise en garde, reproduit ses misères et sa honte ? Comment une fille abandonnée par son père peut-elle « attirer » comme partenaire un futur père abandonnant ? Or si les filles risquent la polyandrie/maternité en série, c'est aussi que les garçons développent la paternité au rabais. Comment un jeune homme ayant souffert de l'absence de son père peut-il abandonner son enfant ? Comment peut-il faire subir à une femme la même misère qui attristait sa mère ? Et par ailleurs, comment une mère abandonnée peut-elle participer à produire un fils abandonnant ? En plus de remarquer que ces formes de parentalité abandonniques existent depuis longtemps en Haïti, ces questions invitent à creuser par quels mécanismes ils se maintiennent.

Cela exige d'analyser non seulement les rapports sociaux (âge, sexe, classe, urbain/rural) qui soutiennent ces problèmes sociaux, mais aussi les trajectoires personnelles et histoires familiales marquées entre autres par des phénomènes de répétition. L'analyse de la généalogie où finalement des buissons anarchiques remplacent les arbres, permet de scruter à la fois le roman familial des adolescentes -ainsi que leur mères- qui (se) racontent une histoire pour faire avec les insupportables réalités d'abandon, ainsi que le roman amoureux sans amour qui semble se transmettre de génération en génération. Ces romans sont aussi utilisés comme une stratégie (Joseph, 2015), face à ces luttes dans lesquelles les adolescentes semblent moins bien armées. Parmi les stratégies les plus largement répandues se trouve le roman religieux. Pour affronter leur misère et survivre à l'abandon des pères (le leur et ceux de leurs enfants), ces femmes s'en remettent à Dieu : un père qui répond aux besoins de ses enfants, un mari qui n'abandonne jamais. La foi devient-elle alors une arme de combat ? Dans quelle mesure est-elle compatible ou pas avec les autres stratégies, le roman amoureux par exemple ? En tout cas, le roman religieux semble rassembler les deux autres : il change le roman familial en définissant un autre père à ces femmes, et il change le roman amoureux jusqu'à éviter à certaines la polyandrie en série. Sentàn, Vyèj, comme d'autres désespérées face aux hommes, disent désormais considérer Dieu comme seul mari. Et la relative répressivité sexuelle du christianisme (qui prêchant l'abstinence sexuelle avant le mariage, préfère ce type d'union au *plaçage* (concubinage), prône la fidélité et impose le mariage en cas de grossesse), ne protège certes pas les femmes face à la maternité successive mais les aide à éviter la polyandrie/maternité en série. Cela a d'ailleurs été démontré par Bastien (1951) dans son analyse des effets socio-économiques des campagnes anti-supersticieuses en région rurale²⁵. Or le Dieu de ces femmes pauvres est « Blanc » ! Ce qui serait une toute autre question si la plupart des femmes migrantes interrogées à Paris qui mettent la paternité au rabais et la polyandrie/maternité en série au centre de leur projet migratoire, ne cherchaient pas désormais à vivre avec un homme blanc (Joseph, 2017b). Mais grand est l'écart entre leur rêve de vivre avec un homme blanc détenant un passeport rouge (la nationalité française) et une carte bleu (la sécurité financière), et leur vie réelle de femmes cheffes de familles monoparentales avec des enfants abandonnés par des pères haïtiens. La situation semble se reproduire, au delà des frontières également.

Bibliographie

- ADRIEN, Lauré et al. (2004). *Programme de Prise en charge des Travailleuses du Sexe: du modèle « Lakay » de FOSREF au secteur public de santé haïtien*. DESS-MGSS, Haïti.

²⁵ Les données de l'EMMUS VI (2017) montrent que les protestant-e-s sont majoritaires (56 % des femmes et 45 % des hommes). Puis on compte 35 % de femmes et 36 % d'hommes catholiques, 8 % de femmes et 17 % d'hommes se déclarant sans religion, et seulement 1 % de femmes et 3 % d'hommes se déclarant vodouisant-e-s.

- Agurto, Irene. 1985. *Juventud chilena : razones y subversiones*. Santiago : Eco-Folico-sepade
- ARISTIDE, MILDRED (2003). L'ENFANT EN DOMESTICITÉ EN HAÏTI : PRODUIT D'UN FOSSÉ HISTORIQUE / CHILD DOMESTIC SERVICE IN HAÏTI AND ITS HISTORICAL UNDERPINNINGS. PORT-AU-PRINCE: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE D'HAÏTI.
- BAJOS Nathalie et FERRAND Michèle, « La contraception, levier réel ou symbolique de la domination masculine », *Sciences sociales et santé*, n°3, 2004, p. 117-142.
- BARTHÉLEMY, Gérard (1989). *Le pays en dehors : essai sur l'univers rural haïtien*. Port- au-Prince : Henri Deschamps.
- BASTIEN, Rémy ([1951], 1987). *Le paysan haïtien et sa famille*. Paris : Karthala.
- Beauvoir (De), Simone. 1972 – 2000. *Le deuxième sexe*. Paris: Gallimard
- BESSIN, Marc ; LEVILAIN, Hervé (avec la collaboration de Arnaud Regnier-Loillier). *La parentalité tardive. Logiques biographiques et pratiques éducatives*. Dossier d'études, 2005, n°67, CNAF.
- Brébant, Brigitte. 1984. *La pauvreté, un destin?*. Paris: l'Harmattan
- CAYEMITTES, Michel ; PLACIDE, Marie Florence ; MARIKO Soumaïla, et alii (2007). *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS IV), Haïti, 2005-2006*. Calverton, Maryland, USA et Ministère de la Santé Publique et de la Population, Institut Haïtien de l'Enfance et Macro International Inc.
- CAYEMITTES, Michel ; BUSANGU Michelle Fatuma ; BIZIMANA, Jean de Dieu Bernard, et aliii (2013). *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS V) Haïti, 2012*. Calverton, Maryland, USA : MSPP, IHE et ICF International.
- Collard, Chantal, « Triste terrain de jeu », *Gradhiva*, 1 | 2005, [En ligne], mis en ligne le 10 décembre 2008. URL : <http://gradhiva.revues.org/367>. Consulté le 14 mai 2010.
- Celestin-Saurel, Myrtho. 2000. *Les stéréotypes sexuels dans les livres scolaires Haïtiens*. Port-au-Prince: Henry Deschamps
- Centres de Prevention et de Controle des Maladies - Institut Interuniversitaire de Recherche et de Developpement
Republique d'Haiti - ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS EN HAÏTI-RESULTATS D'UNE ENQUETE NATIONALE REALISEE EN 2012 - Octobre 2014-
- CONDÉ, Maryse (2012). *La vie sans fards*. Paris : Editions JC Lattès. - Conseil du statut de la femme. 1981. *Essai sur la santé des femmes*. Québec: Gouvernement du Québec
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME.,1988. *SORTIR LA MATERNITÉ DU LABORATOIRE*. QUÉBEC: GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
- COSIO-ZAVALA Maria Eugenia, « Singularités et modalités des transitions de la fécondité en Amérique latine », in Daniel BENOIT et Marc PILON (dir.), « Maîtrise de la fécondité et planification familiale au Sud », *Actes des V^e Journées démographiques de l'Orstom (Paris, 28-30 septembre 1994)*, coll. « Colloques et séminaires », Orstom, Paris.
- Dérivois, Daniel, 2017. *Clinique de la mondialité : Vivre ensemble avec soi-même, vivre ensemble avec les autres*, Paris : de Boek Supérieur.
- Descoutures Virginie *Les mères lesbiennes* Paris, PUF, 2010 « Partage du savoir » (Prix Le Monde de la recherche 12ème édition), 272 p.
- Dolto, Françoise. 1988. [La cause des adolescents](#). Paris: [Robert Laffont](#)
- FAGET, Jacques (2001). La fabrique sociale de la parentalité. In Jacques Faget, Alain Bruel et al. *De la parenté à la parentalité*. Toulouse : Erès.
- Farmer, Paul, 1996. *Sida en Haiti, la victime accusée*.
- FERRAND, Michèle ; JASPARD, Maryse (1987). *L'IVG en France*. Paris : PUF (Coll. "Que sais-je ?").

- FERRAND, Michèle (2001). « Du droit des pères aux pouvoirs des mères », in Jacqueline Laufer et al, (eds.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*. Paris : PUF. Pp.187-209.
- FREUD Sigmund (1909 [1973]). « Le roman familial des névrosés », in *Névrose, psychose et perversion*, Paris, P.U.F.
- FREUD, Sigmund. 1987. *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Paris: Gallimard
- FRASER N. (1997), « After the Family Wage : A Postindustrial Thought Experiment », in *Justice Interruptus. Critical Reflections on the Postsocialist Condition*, New York - London, Routledge, p. 41-66.
- GAULEJAC (de), Vincent (1987). *La névrose de classe : trajectoire sociale et conflit d'identité*. Paris : Hommes et groupes éditeurs.
- GAULEJAC (de), Vincent (1999). *L'histoire en héritage : Roman familial et trajectoire sociale*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Germain, P. et P. Langis. 1990. *La sexualité : Regards actuels*. Québec: Études Vivantes
- GIAMI, Alain, « Santé sexuelle : la médicalisation de la sexualité et du bien-être », *Le Journal des psychologues* 2007/7 (n° 250), p. 56-60. DOI 10.3917/jdp.250.0056
- GIANINI BELOTTI, Elena ([1973], 2016) *Du côté des petites filles*. Paris : Éditions Des femmes.
- GILBERT, Myrtha. (2001). *Luttes des femmes et luttes sociales en Haïti: Problématiques et perspectives*. Port-au-Prince: Areytos.
- GLENN, Evelyn Nakano ([1992], 2009). «De la servitude au travail de service: les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé », in Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*. Paris, PUF. Pp. 21-70.
- GRISHAM, John (2014). *L'allée du sycomore*. Paris : Jean-Claude Lattès.
- GUILLAUMIN, Colette (1992). *Sexe, Race et Pratique du Pouvoir; l'Idée de Nature*. Paris : Côté-Femmes.
- HAMEL, Christelle (2003). *L'intrication des rapports sociaux de sexe, de "race", d'âge et de classe : ses effets sur la gestion des risques d'infection par le VIH chez les jeunes Français descendants de migrants du Maghreb*. Thèse de doctorat, EHESS, Paris.
- HEINEN, Jacqueline ; HIRATA, Helena ; PFEFFERKORN Roland (coord.). Dossier « État/Travail/Famille : « conciliation » ou conflit ? » *Cahiers du Genre*, 2009, n° 46, pp. 5-176.
- HILL COLLINS, Patricia (2015). « Toujours courageuses [brave] ? Le féminisme noir en tant que projet de justice sociale». In Jules FALQUET et Azadeh KIAN (coord.). *Intersectionnalité et colonialité. Débats contemporains*. Cahiers du CEDREF.
- HOCHSCHILD, Arlie Russell. (2003). *The Commercialization of Intimate Life. Notes from Home and Work*. Berkeley: University of California Press.
- Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) [Haïti] et ICF. 2017. *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, Haïti, 2016-2017 : Indicateurs Clés. (EMMUS VI)*. Rockville, Maryland, et Pétion- Ville, Haïti : IHE et ICF.
- JEAN-FRANÇOIS, Lenz. « Comment devenir "je" dans un monde qui vous met hors-jeu ? Le défi de la construction d'un individu-sujet chez les jeunes du Bel-Air (Port-au-Prince, Haïti) de 1986 à 2006 ». Thèse de doctorat sociologie. Université Paris-Diderot. Paris : 2011.
- JOSEPH, Rose-Myrlië. *Adolescence, femme et sexualité en famille pauvre : La vie sexuelle des adolescentes de familles pauvres à Solino*. Port-au-Prince : Mémoire de licence en Travail Social, Université d'Etat d'Haïti. Port-au-Prince : 2006.
- JOSEPH, Rose-Myrlië. *Genre, travail et migration : le cas des femmes haïtiennes en France*. Paris : Mémoire de maîtrise de sociologie, Université Paris-Diderot. Paris : 2007.

- JOSEPH, Rose-Myrliè. *Domesticité des paysannes migrantes à Port-au-Prince (capitale d'Haïti), et déclassement socio-professionnel des femmes haïtiennes migrantes en France*. Mémoire de Master de sociologie. Université Paris-Diderot. Paris : 2008.
- JOSEPH Rose-Myrliè (2015). « *L'articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race, dans la migration et le travail des femmes haïtiennes* » (450 pages). Thèse de doctorat. Université Paris Diderot et Université de Lausanne (cotutelle). https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_48416CEEA72A.P001/REF
- JOSEPH Rose-Myrliè (2017a) « De l'invisibilisation des travailleuses domestiques haïtiennes », in Catherine Quiminal, Jules Falquet et Annie Bienveniste, *Racisme et sexisme : Femmage à V. de Rudder, Colette Guillaumin et Nicole Claude Mathieu, Journal des anthropologues No 150-151*, pp. 85-106.
- JOSEPH Rose-Myrliè (2017b) « Les paradoxes et les illusions de l'égalité dans le travail : l'occultation des dominations », in Aline Charles et Elsa Galerand, *Travail, temps, pouvoirs et résistances, Recherches féministes – Université Laval*, Vol. 30, n° 2, pp. 197-216.
- JOUANNET, Pierre (2012). Le don de sperme, accès aux origines et paternité. In Lucette Kaïat et Cécile Marchal, *La maîtrise de la vie*. Toulouse : Erès. Pp : 145-156.
- KERGOAT, Danièle. (1998). « La division du travail entre les sexes », In KERGOAT (et al.). (1998). *Le monde du travail*. Paris : La Découverte/Syros. Pp. 319-327.
- LAMAUTE-BRISSON, Nathalie (2002). *L'économie informelle en Haïti. De la reproduction urbaine à Port-au-Prince*. Paris : L'Harmattan.
- LAMAUTE-BRISSON, Nathalie (2012). *Enquêtes auprès des ménages en Haïti et perspectives de genre (1999-2005)*. CEPAL, serie Mujer y desarrollo, # 113. Publications des Nations Unies, Santiago (Chile)
- LE GOFF, Jean-Marie ; LEVY, René (dir.) (2016). *Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre*. Genève : Éditions Seismo.
- LOUIS, Ilionor (1997): « Analyse de la situation des femmes à Bréa ». Mémoire de licence en Travail social, Faculté des Sciences humaines, Université d'Etat d'Haïti.
- Lucchini, Ricardo. 2002. *Femme, violence et identité : Le cas de l'Amérique Centrale*. Paris: L'Harmattan
- Lutte, Gérard. 1991. *Liberar la adolescencia : La psicologia de los jovenes de hoy*. Barcelona :Heder
- MARTIN, Claude (dir.) (2014). « Être un bon parent » : *Une injonction contemporaine*. Rennes : Les Presses de l'EHESP.
- Masters W., Johnson V., 1966, *Human Sexual response*, Boston, Little Brown and C°. - MATHIEU, Nicole-Claude. (1991). *L'anatomie politique, catégorisation et idéologique du sexe*. Paris : côté-Femmes.
- MEAD Margaret (1928). *Coming of Age in Samoa*, New York, Morrow, 1928
- MESSANT, Françoise ; MODAK, Marianne ; PRAZ Anne-Françoise (éds). *La production d'enfants. Nouvelles Questions Féministes*, 2011, vol. 30, n° 1, Lausanne : Antipodes
- Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), 2015, STRATÉGIE NATIONALE DE PROTECTION DE L'ENFANT - Institut du Bien-Être Social et de Recherches (IBESR)-Septembre 2015.
- Ministère de la Planification et de la Coopération externe (2007). Document de Stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté. 2008-2010.
- Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) (2002). PLAN STRATEGIQUE NATIONAL POUR LA PREVENTION ET LE CONTRÔLE DES IST ET DU VIH/SIDA EN HAITI 2002-2006.
- Ministère de la Santé publique et de la population (MSPP). direction de Santé de la Famille (dSF) Service Santé des jeunes et des adolescents (Sja), Plan Stratégique National Santé Jeunes et Adolescents, Connaître les jeunes pour mieux les servir. 2014 – 2017
- MORAL, Paul. ([1961], 1978). *Le paysan Haïtien : Étude sur la vie rurale en Haïti*. Port-au-Prince : Fardin.

- Möser Cornelia, *Féminismes en traductions. Théories voyageuses et traductions culturelles* Paris : Éditions des Archives contemporaines, 2013 - 336 p.
- Möser Cornelia, In séminaire du GTM-CNRS, 06/12/2016, « Extrême droite, genre et politiques sexuelles » avec Raphaël Challier (sociologie, Université Paris 8-GTM) et Cornelia Möser (études genre, GTM-CNRS), http://www.cresppa.cnrs.fr/IMG/pdf/programmeseminairepublic_gtm.pdf
- MOUJOURD, Nasima (2007). « Migrants, seules et sans droits, au Maroc et en France: Dominations imbriquées et résistances individuelles ». *Thèse de doctorat*. Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).
- Naouri, Aldo. 1998. *Les filles et leurs mères*. Paris: Éditions Odile Jacob.
- NEPTUNE ANGLADE, Mireille (1986). *L'autre moitié du développement : A propos du travail des femmes en Haïti*. Port-au-Prince: Editions des Alizés.
- OBAMA, Guy Oswald (dir.) (2014). *Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages Après le Séisme (ECVMAS)*. Rapport provisoire.
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 2007, *Adolescentes enceintes : apporter une promesse d'espoir dans le monde entier*. Bibliothèque de l'OMS -ISBN 978 92 4 259378 5
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 2015, *Communication brève relative à la sexualité (CBS) : recommandations pour une approche de santé publique*. - Bibliothèque de l'OMS -ISBN 978 92 4 254900 3
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS), DÉPARTEMENT SANTÉ DE LA MÈRE, DU NOUVEAU-NÉ, DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT, 2012, *PRÉVENIR LES GROSSESSES PRÉCOCES ET LEURS CONSÉQUENCES EN MATIÈRE DE SANTÉ REPRODUCTIVE CHEZ LES ADOLESCENTES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : LES FAITS*.
- ROJAS Olga, *Estudios sobre la reproducción masculina*, México, Cedua, 2014.
- Société Française de Psychanalyse. 1958. Interventions sur l'exposé de J. Favez-Boutonnier : « Abandon et névrose », », *La Psychanalyse*, 1958, n° 4, les psychoses, pp. 318-319 et p.320.
- SORJ, Bila ; FONTES, Adriana. « Les politiques et les pratiques de la conciliation entre famille et travail : comparaison interrégionale » in Margaret Maruani, Helena Hirata, Maria Rosa Lombardi (2008). *Travail et genre. Regards croisés. France - Europe - Amérique latine*. Paris : La Découverte. Pp : 132 – 149.
- SYLVAIN-BOUCHEREAU, Madeleine. (1957). *Haïti et ses femmes : Une étude d'évolution culturelle*. Port-au-Prince : Collection du Bicentenaire.
- Stambolis-Ruhstorfer, Michael 2016 « Chapitre 23 : Les mères lesbiennes, les mères seules, et leurs enfants : l'état des lieux de la recherche » dans *Procréation, Médecine et Don* sous la direction de Pierre Jouannet Paris : Lavoisier.
- TABET, Paola. (1998). *La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps*. Paris : L'Harmattan.
- TABET, Paola. ([2004] 2015). *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. Paris : L'Harmattan.
- Tardif, Francine.1991. *La situation des femmes Haïtiennes*. Port-au-Prince: Comité inter Agences femmes et développement, Système des Nations-Unies
- UNICEF (1993). *Germaine ou chercher la vie*. Port-au-Prince: Imprimeur II. (Ce livre a été rédigé par Jasmine Claude Narcisse à partir des entretiens menés par Dominique Raymond)
- Verly, A. et al. 1995. *La grossesse chez les jeunes*. Port-au-Prince: FOSREF
- WEBER, Florence (2013). *Penser la parenté aujourd'hui. La force du quotidien*. Paris : Les Éditions Rue d'Ulm.
- WINNICOTT, Donald ([1960], 1995). « Tout ce qui agace ». In Donald Winnicot. *Conseils aux parents*. Paris : Payot & Rivages. Pp. 101-127.
- YEPEZ Del Castillo, Isabel (2003). « L'emploi des femmes en Amérique Latine : un bilan. », in BISSILLIAT, Jeanne (dir.), (2003). *Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques*. Paris : Karthala. Pp. 173-213.

- ZALDUONDO Barbara (de), BERNARD, Jean Maxius (1995). «Meanings and consequences of sexual economic exchange: gender poverty and sexual risk behavior in Haiti », in Parker and Gagnon (eds), *Conceiving sexuality: Approaches in sex research in a postmodern world*. New York, Londres: Routledge. Pp. 157-180.